



FORMATION

DÉLIMITATION ET IDENTIFICATION DES MILIEUX HUMIDES ET POSITIONNEMENT DE LA LIGNE DES HAUTES EAUX (LHE)

INTRODUCTION

L'identification et la délimitation des milieux humides et de la ligne des hautes eaux (LHE) sont à prendre en compte dans les études d'impact, dans les demandes de certificat d'autorisation pour divers projets de développement, dans les travaux de traitement des eaux usées, pour les besoins en gestion et pour l'émission de permis au niveau municipal, régional et provincial. Les professionnels, les techniciens, les technologues et les inspecteurs municipaux qui doivent effectuer ce travail se sentent souvent démunis, ne disposant pas d'outils leur indiquant comment procéder de façon adéquate. La prise en compte et la protection de ces milieux naturels sont donc loin d'être assurées et peuvent même être compromises.

Lors des formations sur les plantes vasculaires à risque offertes en 2012 et 2013, les participants ont signifié le besoin d'une formation appliquée sur l'identification et la délimitation de milieux humides et de la LHE. La demande a aussi été soulevée par l'Association des biologistes du Québec (ABQ) et des intervenants du secteur municipal. Voilà enfin la réponse à ce besoin.

CLIENTÈLE CIBLE

1. Firmes de consultants (via l'Association des biologistes du Québec et FloraQuebeca) et travailleurs autonomes qui sont dans le domaine.
2. Agences forestières, MRC, Municipalités
3. Organismes de conservation et organismes sans but lucratif
4. Arpenteurs-géomètres

OBJECTIFS

1. Assurer un niveau de compétence adéquat des biologistes et autres experts qui réalisent déjà l'identification et la délimitation de milieux humides dans un cadre professionnel.
2. Uniformiser les techniques d'identification et de délimitation des milieux humides selon la démarche simplifiée ou experte décrite par le MDDEFP.
3. Promouvoir la spécialisation et la formation continue des biologistes, des intervenants municipaux et autres experts.
4. Accroître les connaissances requises nécessaires à l'identification et à la délimitation des milieux humides pour les débutants ou les gens nouvellement diplômés qui œuvrent dans le domaine.
5. Offrir une attestation aux participants ayant assisté à la formation.

PRÉALABLES

Le cours est destiné aux biologistes, aux techniciens en sciences naturelles, aux botanistes amateurs, aux technologues, aux inspecteurs et aux gestionnaires des milieux humides et hydriques qui désirent améliorer leur connaissance sur **les techniques d'inventaire** et sur **l'identification des types de milieux humides**. Toutefois, en fonction des connaissances du participant, il pourrait être préférable d'avoir complété au moins une formation ou d'être au fait des lois qui régissent les milieux humides et hydriques au Québec (*Loi sur la qualité de l'environnement, Loi sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, Règlement sur les habitats fauniques, Loi sur les pêches*). Ces notions élémentaires ne seront pas abordées lors de la formation puisqu'elle sera appliquée et axée sur les techniques d'inventaire sur le terrain.

DURÉE (1 JOURNÉE TERRAIN)

Pour répondre aux besoins des divers intervenants concernés par la gestion des milieux humides au Québec, deux formations distinctes sont offertes :

1. Formation sur l'identification et la délimitation des milieux humides et hydriques par la méthode simplifiée.
2. Formation sur l'identification et la délimitation des milieux humides et hydriques par la méthode experte.

Les participants pourront sélectionner la formation qui convient le mieux à leur besoin. La méthode simplifiée pourra convenir davantage à ceux qui réalisent des inventaires de milieux humides dans un objectif de sensibilisation ou de conservation ainsi qu'aux intervenants des milieux municipaux qui ont à vérifier la présence de milieux humides et hydriques avant d'octroyer un permis. Lors de la formation, il sera possible d'apprendre à identifier certaines plantes plus fréquemment observées en milieu humide. Les connaissances au niveau botanique peuvent être minimales. Au contraire, la méthode experte nécessite des connaissances approfondies en botanique. Elle sera plus appropriée pour les consultants, les travailleurs autonomes, les biologistes qui ont à réaliser des caractérisations et des délimitations précises de milieux humides et hydriques. Un survol de la méthode simplifiée sera également offert dans cette formation.

La délimitation des milieux humides est souvent complexe et comporte fréquemment des zones grises où l'incertitude règne. Ces cas particuliers ne seront pas abordés dans le cadre de la formation de même que tout ce qui touche à la valeur écologique. Toutefois, de tels cas pourraient éventuellement être abordés dans une formation plus complète qui inclurait un volet théorique.

Dans les deux offres de formation, l'activité se déroulera sur le terrain en compagnie d'un formateur ou d'une formatrice pour un groupe de 10 personnes maximum. Les formations seront, dans la mesure du possible, données dans la région d'intervention ou de travail des participants. Ainsi, dès qu'un nombre suffisant de participants sera connu dans un secteur donné, un groupe pourra être formé.

ATTESTATION DE PARTICIPATION

FloraQuebeca émettra pour chacun des participants, une attestation confirmant leur participation à la formation qu'ils auront sélectionnée.

PLAN DE COURS

La formation reposera sur les méthodes d'inventaire préconisées dans les guides de références du MDDEFP (*Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Les milieux humides et l'autorisation environnementale, Guide d'élaboration d'un plan de conservation des milieux humides, Identification et délimitation des milieux aquatiques, humides et riverains*, etc.) et tiendra compte des modifications à venir avec la publication d'un nouveau guide par le MDDEFP à l'été 2014.

Une trousse d'outils sera remise à chacun des participants. Elle comprendra les documents de référence en version pdf, les plans régionaux de conservation de Canards illimités, des publications diverses touchant les milieux humides et hydriques et leur gestion au Québec, une liste d'outils disponibles gratuitement ou en vente qui servent à connaître les milieux humides et hydriques du Québec, etc.

Un effort sera fait dans le choix des sites de formation pour avoir différents types de milieux humides à proximité les uns des autres. Au minimum, un cours d'eau et deux autres types de milieux humides (marais, marécage, eau peu profonde, tourbière boisée, tourbière ouverte, fen) seront ciblés pour aider les participants à reconnaître les différents types de milieux humides. Les groupes pourront être formés, dans la mesure du possible, selon le niveau de connaissance, mais aussi en fonction des milieux dans lesquels les participants travaillent. Par exemple : les techniciens forestiers, le personnel des agences forestières et autres consultants œuvrant dans les milieux humides forestiers pourront former un groupe ciblant ces milieux naturels. Les cours d'eau et leurs berges de même que les milieux humides en zone constructible pourront intéresser davantage les intervenants municipaux et les consultants. Bref, lorsque possible, le formateur adaptera son choix de sites de formation à la clientèle. L'objectif visé est que la formation soit la plus utile possible et la mieux adaptée possible aux participants.

IDENTIFICATION ET DÉLIMITATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES SELON LA MÉTHODE SIMPLIFIÉE

- Démonstration sur le terrain de la méthode botanique simplifiée (indicateurs biologiques) : identification et délimitation d'un milieu humide et d'une LHE.
- Identification de plantes associées aux milieux humides fréquemment observées.
- Démonstration sur le terrain des indicateurs physiques et biophysiques utilisés pour identifier et délimiter les milieux humides et la LHE. Par exemple : relevé du sol avec une sonde pédologique, recherche de marques laissées sur les arbres, présence de dépressions et d'une litière noirâtre, topographie, etc.

IDENTIFICATION ET DÉLIMITATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUE SELON LA MÉTHODE EXPERTE

- Explication des différences entre la démarche simplifiée et détaillée
- Démonstration sur le terrain, de la méthode botanique experte (indicateurs biologiques) avec un botaniste expérimenté : identification et délimitation d'un milieu humide et d'une LHE).
- Validation du positionnement de la limite des milieux humides et de la LHE et des milieux humides en observant les critères physiques et biophysiques.
- Observation de critères d'identification pour différencier certaines espèces associées aux milieux humides et hydriques.

COÛT

Le coût pour les différentes formations est spécifié dans le tableau suivant. Le paiement sera exigible suite à l'envoi d'une facture à chacun des participants.

Tableau 1. Coût pour les différentes formations.

Formation	Clientèle	Coût
Méthode simplifiée	Membre de l'ABQ ou de FloraQuebeca	175\$
	Non-membre	225\$
Méthode détaillée	Membre de l'ABQ ou de FloraQuebeca	200\$
	Non-membre	250\$

Le coût sera à payer à l'ordre du **Bureau d'écologie appliquée** sur réception d'une facture qui sera envoyée dès réception de la confirmation d'inscription et de la date de formation. **Les formations auront lieu en juillet, août ou septembre 2014.** La sortie du guide du MDDEFP qui servira de référence est prévue au printemps 2014, ce qui explique le choix de ces mois pour la tenue de la formation.

Pour vous inscrire :

Compléter le formulaire d'inscription ci-joint et envoyer-le à l'adresse courriel suivante : formationMH@coop-ecologie.com

La personne responsable est Audrey Lachance, 418-831-6487

Lors des formations, il sera possible d'acquérir un guide d'identification des plantes de milieux humides et de bord de mer grâce à la collaboration de Martine Lapointe, membre de FloraQuebeca, qui publiera cet ouvrage en mai. Le guide Fleurbec des plantes sauvages des lacs, rivières et tourbières demeure une bonne référence.

<http://www.fleurbec.com/livres/lrt.htm>

